



## Une justice économique pour toutes et tous *Jean Symes, Inter Pares*



BRIAN MURPHY

*Depuis ma plus tendre enfance, le fonctionnement de l'économie m'a toujours captivée. On me disait : travaille dur, tu avanceras. Pourtant, j'ai vu des gens s'acharner à la tâche pour bien peu de choses tandis que d'autres avaient l'air de baigner dans l'abondance. Il me semblait que l'économie ne tournait pas rond pour bien des gens. Je me demandais quel était son mode de fonctionnement et comment faire en sorte qu'elle marche mieux.*

Je me suis donc dirigée vers des études en économie. J'ai appris beaucoup de choses utiles; pourtant, les explications censées justifier ce qu'il se passait dans le monde me paraissaient dénuées de sens. À l'époque, les bulletins d'informations parlaient de ces chaînes américaines de restauration rapide qui faisaient paître le bétail dans les pays d'Amérique centrale pauvres pour ensuite importer la viande. On affirmait que l'Amérique centrale présentait un « avantage relatif » en ce qu'elle possédait de vastes étendues de terres inexploitées et bon marché. Par conséquent, céder ces terres en friche aux fabricants de hamburgers, qui paieraient pour les acquérir bien moins que ce qu'ils auraient dû déboursier pour obtenir de telles superficies aux États-Unis, ne représentait que des avantages pour tout le monde.

*Terres inexploitées?* Avant d'être transformées en pâturages, ces terres étaient couvertes de forêts tropicales humides, exploitées et gérées par les peuples autochtones ou elles étaient réparties en lopins cultivés par des familles d'agriculteurs. Ces dernières furent chassées de leurs terres par de puissants propriétaires terriens qui trouvaient plus leur compte à transformer les champs en pâturages pour du bétail destiné à l'exportation qu'à les louer à des paysans.

*Que des avantages pour tout le monde?* Assurément pas pour ceux qui ont perdu les terres qui leur permettaient de nourrir leurs enfants. Ni pour ceux qui ont vu les ressources hydriques détournées pour abreuver le bétail. Ni pour les peuples autochtones qui, pendant des générations, ont géré la forêt tropicale humide pour se retrouver avec des terres dégradées et érodées et avec des nappes phréatiques polluées.

Mais, comme le répétait notre professeur, le Produit National Brut (PNB) du pays avait augmenté ce qui signifiait que sa situation s'était « améliorée ». Les riches allaient investir leurs nouvelles richesses pour créer des emplois et une partie des revenus finirait par « percoler » jusqu'aux plus défavorisés. Mais dans les faits, une grande part de ces richesses avait fui le pays, souvent aspirées par les paradis fiscaux; quant aux emplois promis, ils n'ont jamais vu le jour.

J'ai appris que ce que l'on mesure a de l'importance. Si nous avions mesuré le nombre de personnes qui vivaient mieux, mangeaient mieux et avaient accès à l'eau potable – ou encore

les personnes qui avaient *perdu* leurs moyens de subsistance, leurs sources d'approvisionnement ou d'accès à l'eau potable –, les explications de notre professeur n'auraient pas tenu la route. J'ai aussi appris, comme un nombre croissant d'économistes, que toute approche économique dissociée de la justice sociale et de l'analyse des inégalités politiques est vide de sens.

Tout en travaillant dans le milieu des finances, je consacrais une part croissante de mon temps libre à mon implication bénévole. Dans ma communauté, j'ai contribué à l'élaboration et à la promotion de meilleurs programmes sociaux. Je me suis engagée dans des activités de défense des droits de la personne et de solidarité avec le Nicaragua, le Salvador et le Guatemala. Chaque jour, j'en apprenais plus sur les effets sociaux, environnementaux et humains des inégalités économiques et politiques que je n'en ai jamais appris durant mes études. Ce travail me plaisait beaucoup et avec le temps j'ai réussi à en faire mon gagne-pain. J'ai intégré l'équipe d'Inter Pares où j'ai pu approfondir l'analyse selon laquelle l'économie doit s'inscrire dans le contexte plus large de la justice sociale.

Dans le cadre de mes responsabilités, je collabore étroitement avec Mines Alerte Canada. Au fil des ans et à mesure que notre connaissance de l'impact des pratiques et politiques minières sur les collectivités et les économies locales s'est affinée, nous nous sommes intéressés à la responsabilité des entreprises. Avec Mines Alerte Canada et d'autres organisations, Inter Pares a créé le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises pour promouvoir l'adoption de lois contraignant les entreprises canadiennes opérant à l'étranger de se conformer à des normes précises de responsabilité sociale. Inter Pares s'intéresse aussi, en ce moment, à la question de l'évasion fiscale des entreprises qui prive chaque année les pays en développement de près de mille milliards de dollars.

Dans ce *Bulletin*, nous vous présentons les histoires de collectivités, de militants et d'intellectuels avec qui Inter Pares collabore. Ensemble, nous revendiquons la justice économique et voulons vivre dans un monde où l'économie serait basée sur la justice sociale et l'équité et reconnaîtrait que la prospérité d'une nation se mesure par sa capacité d'assurer le bien-être de toutes et tous. ✂

# L'égalité, une solution lucide : justice sociale et économie



JEAN SYMES

Kwesi Obeng (TWN-Afrique) et Jamie Kneen (Mines Alerte Canada) sur le site d'une mine d'or à ciel ouvert au Ghana.

« Une économie mondiale qui plonge des millions de personnes dans la pauvreté et met des pays en faillite est non seulement illogique mais fondamentalement injuste. Quelle sorte de société voulons-nous et comment y arriver? » C'est la question posée par Inter Pares en novembre dernier dans le cadre d'une tournée mettant en vedette Yao Graham, coordonnateur de Third World Network-Afrique (TWN-Afrique), et Jean Symes, membre de l'équipe d'Inter Pares. Ils sont allés à la rencontre de la population canadienne à Saskatoon, Toronto, Montréal et Ottawa, pour ensemble analyser les manifestations de l'inégalité économique, les mécanismes qui la perpétuent et examiner les solutions possibles.

Sans contredit, la principale préoccupation est l'augmentation des inégalités au Canada et dans le reste du monde. Au Canada, en 2011, l'affluence aux banques alimentaires a atteint son niveau le plus élevé depuis 1997 avec près de 900 000 personnes en dépendant entièrement pour se nourrir. Dans un rapport publié récemment, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) indique que les inégalités ont atteint un niveau record au Canada; elles seraient dues, entre autres, aux disparités croissantes de revenus et à la diminution de la redistribution des richesses. Selon le rapport, « Au Canada, les impôts et les services publics réduisent moins les inégalités que dans la plupart des pays de l'OCDE » (traduction libre).

La montée des inégalités n'est pas seulement le lot du Canada. Tandis que la pauvreté augmente, les profits des grandes entreprises montent en flèche. Selon Yao Graham, il s'agit du « paradoxe de la croissance ». En Afrique subsaharienne, en dépit d'une croissance constante du Produit Intérieur Brut (PIB) au rythme de 5 % par an, la pauvreté chronique elle aussi a augmenté de manière continue.

Cette croissance du PIB est due dans une large mesure aux activités minières. Le sous-sol de l'Afrique subsaharienne abrite les plus grandes réserves mondiales de minerais précieux comme le platine, le diamant, l'or et la bauxite. En dépit de l'augmentation constante des profits du secteur minier, l'Afrique abrite toujours les dix pays les plus pauvres du monde, selon un rapport récent des Nations unies sur le développement humain.

Pourquoi l'extraction minière n'a-t-elle pas contribué à l'amélioration des conditions de vie des Africains moyens dans les pays riches en ressources naturelles? La réponse se trouve en partie dans la fuite vertigineuse de capitaux : on estime à 240 milliards de dollars le montant des profits sortis illégalement des pays d'Afrique subsaharienne les plus pauvres entre 1970 et 2004, les privant ainsi de recettes fiscales équitables qui leur permettraient de fournir des services à leur population et de construire les infrastructures nécessaires à l'élimination de la pauvreté.

TWN-Afrique tente de renverser cette tendance. Agissant à titre de secrétariat du Comité national sur les activités minières au Ghana, TWN-Afrique favorise les échanges entre les collectivités touchées par l'exploitation minière, les environnementalistes, les syndicats et autres mouvements sociaux; ensemble ils réclament que les ressources nationales contribuent au bien commun. Cela signifie une refonte des codes d'exploitation minière et la renégociation des contrats de sorte que les entreprises minières paient des redevances plus élevées au pays hôte. Cela suppose également l'imposition de règles plus strictes pour lutter contre les cas flagrants d'évasion et d'évitement fiscaux. Un mouvement similaire s'organise également au niveau continental grâce à l'Initiative africaine sur l'exploitation minière, l'environnement et la société dont les objectifs sont ambitieux mais prometteurs. À titre d'exemple, cette année, la Guinée-Conakry a refondu son code minier pour permettre à l'État d'engranger plus de recettes fiscales.

Porté par notre tournée dans quatre villes canadiennes, le message de TWN-Afrique a trouvé un écho favorable au Canada. Chez nous, comme en Afrique, les entreprises s'enrichissent parce qu'elles ont accès à un bien commun, la nature, et aux ressources qu'elle recèle. Elles bénéficient de subventions publiques; se servent des infrastructures, routes, ponts, ports et aéroports; se prévalent des services d'une main-d'œuvre formée dans des établissements publics et de services sociaux subventionnés par l'État. Il est donc tout à fait raisonnable d'exiger de ces entreprises qu'elles contribuent équitablement au bien général et à la protection de l'environnement où elles puisent leurs richesses.

En 2012, Inter Pares approfondira sa collaboration avec TWN-Afrique pour promouvoir plus d'équité dans les politiques fiscales en Afrique. Au Canada, Inter Pares appuiera des initiatives prometteuses pour l'atteinte d'une plus grande justice fiscale, notamment par le biais d'organisations telles que Taxation équitable au Canada (*Tax Fairness Canada*). Ainsi, ensemble, au Nord et au Sud, nous œuvrerons de concert pour une plus grande justice économique, pour le bien de toutes et de tous. ☞

Pour en savoir plus sur la justice fiscale au Canada : [www.taxfairness.ca](http://www.taxfairness.ca)

PLAN NORD!  
GAZ DE SCHISTE!

Qui décide de notre développement?  
Quelles possibilités et stratégies face à ce modèle?  
Cette conférence abordera la question sous l'angle de l'économie et du droit des peuples de décider de leur futur.

**POUR L'ÉGALITÉ**

LUNDI 14 NOV. 2011  
Centre St-Pierre  
1212 rue Panet  
Salle 200  
Montréal  
19h30

QUEL MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT?

JOIGNEZ-VOUS À INTER PARES, LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS, M. YAO GRAHAM, militant africain, et M. USO LAPORTE pour explorer comment promouvoir la JUSTICE SOCIALE ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

[www.interpares.ca/egalite](http://www.interpares.ca/egalite)

# Pour des échanges commerciaux équitables

Il suffit de dire réunion de « haut niveau » sur les règles régissant les échanges commerciaux pour que le regard de votre interlocuteur devienne vague. « Libéralisation du commerce », « obstacles non tarifaires », « accès aux marchés en franchise de droits et hors quota » sont autant d'expressions relevant d'un jargon obscur et ardu qui reflète bien les règles souvent opaques et compliquées régissant le commerce, les finances et les investissements mondiaux.

Malgré tout, ce jargon est d'une importance fondamentale. Car l'enjeu n'est ni plus ni moins la qualité de vie de millions de personnes pauvres et marginalisées sur cette planète. Les règles du commerce peuvent anéantir des pans entiers de l'industrie, faisant du même coup des milliers de chômeurs. Elles peuvent rendre les médicaments inabordable et créer une génération entière encore plus en proie à la famine et à l'insécurité alimentaire que la génération précédente. Ces réunions de haut niveau sont des lieux de pouvoir. Seuls les personnes détenant la connaissance du langage et son influence peuvent espérer y naviguer sans encombre et seuls les virtuoses peuvent espérer le faire à leur avantage. C'est pourquoi le travail de Third World Network-Asie (TWN-Asie), un homologue de longue date d'Inter Pares, est très important.

Basé en Malaisie, TWN-Asie agit toutefois à l'échelle internationale. Des personnes expertes, membres de l'équipe de TWN-Asie, analysent les textes et les dynamiques politiques des accords commerciaux négociés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ou sur les plans bilatéral ou régional. Elles interprètent les termes employés, en révèlent le contexte historique, en recherchent soigneusement les effets et – plus important encore – outillent les gouvernements et la société civile des pays du Sud pour négocier et promouvoir des ententes plus équitables.

À titre d'exemple, TWN-Asie a participé en 2011 à la Quatrième Conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Istanbul, en Turquie. Quarante-huit pays étaient considérés comme appartenant à la catégorie des États les « moins avancés », soit le double de la décennie précédente. Durant la conférence, TWN-Asie a souligné l'absence de progrès dans la réalisation des objectifs de la conférence, soit la réduction de la pauvreté par l'amélioration des régimes commerciaux. TWN-Asie a distribué des documents préparatoires, rencontré des délégués, observé et analysé les travaux de la conférence et publié son point de vue sur les résultats de cet événement.

Parmi les points discutés, l'un des plus importants était celui concernant les subventions aux cultures d'exportation. Par exemple, les subventions massives accordées aux planteurs de coton aux États-Unis favorisent la surproduction qui, en retour, fait chuter le prix du coton sur les marchés mondiaux. Pendant ce temps, dans les pays les moins avancés d'Afrique de l'Ouest, comme le Mali, le Burkina-Faso et le Bénin, les planteurs de coton vivant pour la plupart sous le seuil de la pauvreté, ne reçoivent aucune aide gouvernementale et doivent, malgré tout, tenter de vendre leurs productions sur les marchés mondiaux. Ces personnes gagnent à peine de quoi manger. Malheureusement, les pays du Nord ne se sont pas engagés à éliminer les subventions aux cultures cotonnières, ce qui en soi est le signe qu'il a peu de volonté politique de véritablement changer les choses.

L'analyse et l'expertise de TWN-Asie appuient les efforts des gouvernements et de la société civile des pays du Sud, les aidant à négocier des normes commerciales qui leur permettraient de se sortir de la pauvreté, laissant ainsi entendre la voix des populations les plus marginalisées de la planète. Pour Inter Pares, c'est un honneur de collaborer avec TWN-Asie pour, ensemble, tenter d'insuffler plus de justice dans les échanges commerciaux. ❧

## Prenez part à la conversation

Lundi 23 avril à 19 h 30, Ottawa

Prenez part à cette conversation en personne ou via la webdiffusion

[www.interpares.ca/conferences](http://www.interpares.ca/conferences)



CAROLINE BOUTREAU

Comme chaque année, dans le cadre de son Assemblée générale annuelle, Inter Pares invite ses homologues et collaborateurs à s'exprimer sur la problématique de la justice sociale. Nous vous invitons donc à prendre part à l'édition 2012, en retrouvant Asha El-Karib et Amanda Dale qui débattront des motivations et des défis propres à la **promotion de la paix et des droits des femmes dans un contexte marqué par la violence et l'extrémisme.**

Asha El-Karib et Amanda Dale se sont rencontrées pour la première fois à Khartoum, il y a cinq ans déjà. Avec d'autres militantes, elles ont établi une stratégie pour plaider en faveur de réformes légales contribuant à l'égalité entre les sexes au Soudan. En avril, Inter Pares les réunit une fois de plus pour une discussion sur la promotion de la paix et des droits des femmes dans les contextes canadien et soudanais.

**Asha El-Karib** est directrice de l'Organisation soudanaise pour la recherche et le développement (SORD), basée à Khartoum, au Soudan, et co-fondatrice du Gender Centre for Research and Training. Elle possède de vastes connaissances et une profonde expertise des questions liées à l'égalité des sexes, aux droits de la personne et à la participation des femmes à la vie politique au Soudan. Asha El-Karib collabore avec Inter Pares depuis plus de dix ans.

**Amanda Dale** est directrice générale de la clinique Barbra Schlifer, à Toronto. Chaque année, la clinique offre des services juridiques et des conseils professionnels à 4000 femmes victimes de violence. Amanda s'est impliquée auprès de groupes de femmes au Canada, au Soudan et au Ghana. Elle est aussi membre du Conseil d'administration d'Inter Pares.

# Alimenter le conflit



Une canalisation du projet Shwe serpente à travers les fermes locales et empêche le drainage des champs.

**L**a Birmanie regorge de ressources naturelles. De vastes forêts de teck couvrent les montagnes; l'or, le jade, le rubis et le cuivre ne sont que quelques-uns des minerais précieux que recèle le sous-sol; des fleuves impétueux se fraient un lit à travers le territoire; d'énormes réserves de gaz naturel se cachent au large de la côte sud-ouest. Malgré la présence de ces richesses, près d'un tiers de la population du pays vit dans la pauvreté, selon les estimations officielles jugées conservatrices.

Après quelques décennies d'une gestion corrompue et désastreuse, les généraux de l'armée birmane affichent une richesse insolente tandis que l'économie est dans un état catastrophique. Le régime à taux de change multiples a créé un trou noir fiscal. Ainsi, dans les comptes publics, les recettes des secteurs gazier et pétrolier sont calculées au taux officiel de 6 kyats pour un dollar tandis que celui-ci s'échange contre 800 kyats au marché noir. La différence entre les deux taux de change n'est compilée nulle part.

Au cours des dernières années, les généraux se sont rendu compte de l'ampleur des ressources naturelles du pays; ils ont donc commencé à développer des mégaprojets d'exploitation financés par des capitaux régionaux. La plupart de ces projets rapportent des profits à court terme pour les généraux, donnent un accès à long terme des pays voisins aux ressources nationales et ont des conséquences désastreuses pour les communautés locales.

Le projet d'exploitation du gisement Shwe est un bon exemple. En décembre 2003, on a découvert un gisement de gaz au large du littoral de l'État d'Arakan, à l'ouest de la Birmanie. On prévoit que ce gisement, appelé Shwe (« or » en birman), sera l'un des plus rentables d'Asie du Sud-Est. Après des années de négociation, des filiales de la société nationale chinoise du pétrole se sont assurées d'être les seules acheteuses et détentrices des droits de construction d'un gazoduc et d'un oléoduc sur un tracé parallèle pour acheminer le gaz du gisement de Shwe et le pétrole en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient, soit 2 800 kilomètres de canalisations qui traverseraient le pays dans la diagonale. Diverses composantes du projet pour extraire, traiter et exporter le gaz sont en cours de réalisation par un consortium d'entreprises chinoises, indiennes et sud-coréennes. Le gisement Shwe sera la principale source de revenus extérieurs de la Birmanie et profitera seulement aux généraux.

Chaque fois qu'un important projet d'extraction de ressources naturelles s'est réalisé en Birmanie, les communautés locales ont assisté à une augmentation marquée de la militarisation de leur région accompagnée d'une recrudescence des violations des droits de la personne. Les recherches effectuées par des organisations

communautaires birmanes, avec lesquelles Inter Pares collabore, ont mis en évidence des cas de confiscation de terres, de travail forcé et pis encore. Lorsque le projet Shwe a été rendu public, laissant présager peu de retombées positives pour la population locale et une augmentation des cas de violation des droits de la personne, un certain nombre d'organisations communautaires et de personnes se sont réunies pour former le mouvement Shwe Gas Movement (SGM). Inter Pares appuie ce projet car celui-ci défend le respect des droits de la personne, la justice environnementale et la transparence dans la gestion des revenus provenant des secteurs gazier et pétrolier de Birmanie.

En septembre 2011, SGM a publié un rapport intitulé « Sold Out » rapportant des cas de violation des droits de la personne. Il fait aussi état d'affrontements entre des groupes armés et les forces gouvernementales à proximité du tracé du gazoduc. Le rapport décrit de manière détaillée la pénurie d'électricité et la problématique du chômage dans le pays. En conclusion, le rapport soutient qu'en l'absence de développement véritable, soit un développement soucieux de l'environnement et des droits des collectivités, qui a des retombées positives sur les communautés locales et qui est géré selon des mécanismes transparents et responsables, le projet doit être suspendu et tous les investissements gelés ou retirés.

Peu de personnes au Canada savent que leurs contributions au Régime de pensions du Canada (RPC) sont investies dans des entreprises impliquées dans le projet Shwe. Le nom d'un certain nombre d'entre elles apparaît dans un rapport publié récemment par Earth Rights International. Ce rapport, « Broken Ethics », recense les entreprises complices de violations des droits de la personne en Birmanie. Inter Pares et d'autres organisations ont demandé à maintes reprises à l'Office d'investissement du RPC de recourir à des investissements éthiques; en vain, car nos contributions continuent d'alimenter des entreprises prenant part à de tels projets. Nous estimons que le respect des droits de la personne et de l'environnement passe avant le petit pourcentage de rendement d'un investissement qui fait tant de ravages.

Shwe Gas Movement a lancé une campagne mondiale demandant aux fonds de pension de vendre les parts qu'ils détiennent dans les entreprises impliquées dans le projet. Au Canada, ce sont Les amis canadiens de la Birmanie, un homologue d'Inter Pares, qui relaie cet appel. Les ministres des Finances des provinces ont les moyens d'exiger de l'Office d'investissement du RPC qu'il retire ses investissements, s'ils ont de bonnes raisons de le faire. Joignez-vous à la campagne sans tarder! Vous trouverez des modèles de lettres et plus d'informations sur leur site web: [www.cfob.org](http://www.cfob.org).

 Inter Pares

ISSN 0715-4267

221, av. Laurier Est, Ottawa (Ontario) Canada K1N 6P1  
Tél. 613 563-4801 ou 1 866 563-4801 (sans frais)  
Télé. 613 594-4704 [www.interpares.ca](http://www.interpares.ca)

Avec le soutien de milliers de Canadiennes et de Canadiens, Inter Pares travaille au Canada et à travers le monde avec des organisations qui partagent l'analyse selon laquelle la pauvreté et l'injustice sont causées par les iniquités entre les nations et au sein de celles-ci. Inter Pares et ces organisations agissent en faveur de la paix et de la justice socio-économique dans leurs collectivités et leur société.

Organisme de charité enregistré (NE) 11897 1100 RR000 1.  
La publication de ce *Bulletin* est subventionnée par l'Agence canadienne de développement international.

